









Colloque Scientifique

L'Avocat et l'Arbitrage

Avec la participation du Centre de conciliation et d'Arbitrage de Tunisl'Ordre National des Avocats de Tunisie- la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis-Le Comité National de l'Union Internationale des Avocats

21-22 Novembre 2014 à l'Hôtel El Mouradi Gammarth - Tunis

Le Programme

La Première Journée: les Conférences

- **08.30** Inscription et remise des documents
- **09.15** Ouverture du Colloque: Mots de bienvenue
 - Le Bâtonnier Chawki TABIB, Président du Centre de Conciliation et d'Arbitrage de Tunis
 - Le Bâtonnier Mohamed Fadhel MAHFOUDH, Président de l'Ordre National des Avocats de Tunisie
 - Le Doyen de la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis, Monsieur Farhat HORCHANI
 - Le Directeur Exécutif de la Fondation Hanns Seidel, Monsieur Jemil HAIDAR
 - Maître Mongi GHRIBI, Président du Comité National de l'Union Internationale des Avocats

Première Séance: Le Président: Le Bâtonnier Abdeljalil BOURAOUI

- **09.45** L'Arbitrage Ad-hoc et l'Arbitrage institutionnel: Me Azer Zine El Abidine, Arbitre & Avocat près de la Cour de Cassation.
- 10.30 Le Droit de la Défense et l'Arbitrage: Mohamed Kamel CHARFEDDINE, Professeurà la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis et Avocat près de la Cour de Cassation.
- 11.00 Pause Café
- **11.15** L'Arbitrage par l'équité et l'Arbitrage par le Droit: Me Farhat TOUMI, Avocat près de la Cour de Cassation.
- **11.45** Discussion générale
- 13.00 Déjeuner

Deuxième Séance Le Président: Mr. Nabil Abdellatif, président de l'Ordre des experts comptables de Tunisie

- **15.00** Rédaction de la convention d'Arbitrage: Noureddine GARA, Professeur à la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis et Avocat près de la Cour de Cassation.
- **15.30** L'organisation des procédures d'Arbitrage: Najet BRAHIMI, Professeur à la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis et Avocat près de la Cour.
- **16.00** Le Recours à l'encontre de la Sentence Arbitrale: Hatem ROUETBI, Professeur à la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis et Avocat près de la Cour de Cassation.
- 16.30 Discussion générale
- 17.00 Clôture des travaux

La Deuxième Journée: les Ateliers

- 09.00 Les Procédures d'Arbitrage: Sami HOUERBI, Arbitre et Avocat.
- 10.00 La rédaction de l'acte de mission: Bâtonnier Abdelwaheb El-Behi, Arbitre et Avocat.
- 11.00 Pause Café
- 10.15 Les techniques de la rédaction de la Sentence Arbitrale: Ahmed OUERFELLI, Magistrat, Chercheur, Professeur à la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tu nis
- 12.30 Clôture des travaux et distribution des attestations de participation au Colloque.
 - Droits de la participation
 - ✓ Pour les Membres du CCAT: 150 DT.
 - ✓ Pour les Non Membres : 250 DT.

Pour les inscriptions : - Maison de l'Avocat Tunis

- Centre de conciliation et d'Arbitrage de Tunis

Pour de plus amples informations contactez le Centre de Conciliation et d'Arbitrage de Tunis & l'Ordre National des Avocats de Tunisie



